



L'attaque contre les régimes spéciaux, c'est en réalité la volonté de nous faire tous cotiser 41 annuités (ce qui est prévu déjà dans la loi Fillon pour 2012), puis 42 et plus !



Eté 1993 - gouvernement Balladur : le privé passe à 40 annuités.

Novembre 1995 - gouvernement Juppé : devant les grèves massives pour la défense de la sécurité sociale, l'alignement du public sur le privé est retiré.

Eté 2003 - gouvernement Fillon : le public passe à 40 annuités. La loi prévoit le passage à 41 annuités pour tous en 2012.

Septembre 2007 - gouvernement Fillon : Dans son discours du 18 septembre, Sarkozy fixe clairement l'objectif d'aligner les régimes spéciaux qui ont préservé les 37,5, sur le régime de la fonction publique.

18 octobre 2007 – 1^{ère} mobilisation interprofessionnelle pour le maintien des régimes spéciaux et des droits qui leurs sont attachés, contre l'allongement de la durée d'assurance au delà des 160 trimestres dans un premier temps, avec l'objectif d'un retour au 37,5 annuités pour tous.

***L'égalité, la justice, l'unité, c'est, pour l'ensemble
des salariés, le retour aux 37,5 annuités pour
tous, privé comme public.***

Position adoptée par le congrès confédéral de la CGT Force Ouvrière juin 2007

« il n'y a pas de fatalité !

Les récentes déclarations gouvernementales annoncent de nouvelles menaces contre les retraites. Pour Force Ouvrière, l'objectif d'un retour aux 37,5 années de cotisations pour tous, public-privé, demeure la revendication pour l'obtention d'une retraite à taux plein, de l'indexation des pensions sur les salaires, et du retour au calcul sur les dix meilleures années pour les salariés du secteur privé, du maintien du calcul sur le traitement indiciaire brut des six derniers mois pour le secteur public.

Dans l'immédiat, il est inenvisageable et inacceptable de prolonger la durée d'assurance au-delà de 160 trimestres. FO exige du Gouvernement l'abrogation de cette mesure inscrite dans la réforme de 2003.

(...)

Le congrès réitère son indéfectible attachement au code des pensions civiles et militaires ainsi qu'aux régimes spéciaux de retraite et aux droits qui leurs sont attachés»

Pour le maintien des régimes spéciaux et des droits qui leurs sont attachés, contre l'allongement de la durée d'assurance au delà de 160 trimestres dans un premier temps, avec l'objectif d'un retour aux 37,5 annuités pour tous, **nous appelons tous les salariés du privé, de la fonction publique, des services publics, chômeurs et retraités à faire**

GREVE ET A MANIFESTER Le Jeudi 18 octobre 2007

A Nantes, Place du commerce à 10H30
A Saint-Nazaire, Place de la gare à 10H30

Financement des retraites à taux plein avec 37,5 annuités pour tous, c'est possible !

Les richesses produites devraient doubler d'ici à 2040. La question est de savoir à qui bénéficieront les gains de productivité : aux salaires nets ? Aux cotisations sociales ? Aux revenus du capital ?

De 1959 à 2000, la part des retraites dans le PIB est passée de 5 à 12%, soit une augmentation de 7 points sur 40 ans. Cette augmentation, dans une période marquée par la dépression économique, n'a pas entraîné de danger particulier pour l'économie. Au contraire, le maintien du niveau de vie des retraités a soutenu la consommation.

Le financement des retraites futures demanderait, de 2000 à 2050, une augmentation du PIB de 6.5 points, selon les estimations les plus élevées. C'est l'équivalent de l'augmentation sur la période 1959-2000 !

Assurer le financement du retour à 37,5 années de cotisations pour tous, c'est matériellement possible !



⇒ Selon la Commission Européenne, la part des salaires « corrigée » dans le PIB serait passée de 79,3% en 1982 à 68,9% en 2002 (stagnation depuis) soit 10,4% en moins

⇒ Selon l'INSEE, qui ne « corrige » pas, la baisse ne serait que de 8 points (de 72,5% en 1982 à 64,2% en 2002 et stagnation depuis)

« Les pensions délivrées aux bénéficiaires des régimes spéciaux sont élevées » FAUX !

14% des pensionnés directs cheminots touchent le minimum de pension soit 985 € nets par mois. 50% des pensionnés directs cheminots touchent moins de 1293 € nets par mois.



Plus de 55 milliards d'€ de manque à gagner par an !

Le maintien de la part des salaires dans les richesses produites au même niveau qu'en 1982 aurait permis une rentrée financière de plus de 55 milliards d'€ par an (3% des richesses produites) pour l'assurance maladie, l'assurance chômage et le financement des retraites.

Le déséquilibre des caisses de retraite, comme celui de l'assurance maladie ou l'assurance chômage est artificiel. Avec la politique d'austérité engagée en 1982 (blocage des salaires) et la pression de l'Union Européenne pour abaisser le coût du travail, la part des salaires dans la valeur ajoutée a considérablement baissé (8 points aujourd'hui – voir graphique ci-contre). C'est un manque à gagner très important pour l'assurance maladie, l'assurance chômage, l'assurance vieillesse et les complémentaires retraites, **de plus de 55 milliards d'€ par an !**

Dans le même temps, la part des profits a augmenté d'une manière importante. Les bénéfices réalisés par les 40 plus grandes entreprises s'élèvent à 100 milliards d'€ en 2006, soit 6% des richesses produites dont la moitié sont en cours de redistribution entre les actionnaires et les grands dirigeants des entreprises.

⇒ **Avec un PIB actuel de 1800 milliards d'€, la perte de 8 points de la part des salaires depuis 1982 représente 144 milliards en 2006 dont un peu plus de 55 milliards d'€ de cotisations sociales (et un peu plus de 85 milliards de salaires nets).**